

Le Relais Voyageur

Mars
Avril
2024

Relais Petite Enfance des petits voyageurs

✉ 2 A rue St Vincent,
25720 Avanne-Aveney

☎ 03 81 52 09 47

✉ relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org

Les horaires du Relais

- Le Lundi**
9h-17h, sur rendez-vous à Avanne-Aveney
- Le Mardi**
9h30 - 13h30, permanence téléphonique
15h - 19h, sur rendez-vous à Saint Vit
- Le Jeudi**
14h - 17h, permanence téléphonique
- Le Vendredi**
9h30 - 13h30, permanence téléphonique

**Le Relais Petite Enfance sera fermé du
22 au 28 avril 2024.**

Merci pour votre compréhension.



Pendant les périodes de fermeture du Relais Petite Enfance :

- Pour la recherche d'un mode d'accueil,
vous pouvez consulter le site de la Caf,
www.monenfant.fr ;

- Pour toutes questions liées au contrat
de travail, vous pouvez consulter le site
de **pajemploi** : www.pajemploi.urssaf.fr
ou les contacter au 0 806 807 253;

- Pour un renseignement en droit du
travail, vous pouvez contacter les
services de la **Dreets** au 0 806 000 126 ou
consulter leur site internet :
www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr

Journal du Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs



CONFERENCE

Gratuite et ouverte à tous

Education positive : *limites et dérives*

Comment accompagner les parents
et les professionnels dans leur rôle ?

Animée par Jean-Luc Tournier,
psychosociologue et psychothérapeute

Inscription :

Auprès de vos structures d'accueil ou
du relais petite enfance : 03 81 52 09 47
relais.petits_voyageurs@famillesrurales.org



Lundi 06 mai 2024 à 20h
Montferrand le Château
(salle des fêtes)



Les animations

Les animations sont des temps collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistantes maternelles, parents et gardes à domicile). Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

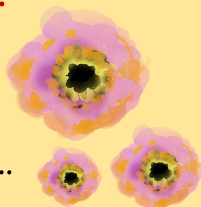
Entrée libre pour les assistantes maternelles (sauf précision), sur inscription pour les parents.

Déroulement des animations :

9h – 9h45 : Accueil et jeux libres

9h45 – 10h45 : Atelier proposé

10h45 – 11h : rangement, retour au calme...



Mars

Mardi 5, Avanne-Aveney (mairie), atelier artistique avec Ecartis d'Arts

Judi 7, Osselle-Routelle (mairie Routelle), éveil à la sophrologie avec Laura

Mardi 12, Thoraise (salle polyvalente), parcours moteur

Judi 14, Saint Vit (complexe sportif Vautrot), éveil musical avec Amuso

Vendredi 15, animation intergénérationnelle avec Buzz en son à la maison de retraite Laurent Valzer à Montferrand - *sur inscription*

Mardi 19, Montferrand-L-C (salle chenassard), baby yoga avec Sabine

Judi 21, Grandfontaine (salle de convivialité), médiation animale avec Sylvie - *sur inscription*

Mardi 26, Osselle-Routelle (mairie Routelle), atelier art plastique

Judi 28, Beure (salle polyvalente), Buzz en son !

Avril

Mardi 2, Avanne-Aveney (mairie), éveil à la sophrologie avec Laura

Judi 4, Grandfontaine (salle de convivialité), atelier de transvasement

Mardi 9, Thoraise (salle polyvalente), baby gym avec Aline

Judi 11, Saint Vit (complexe sportif Vautrot), médiation animale avec Sylvie - *sur inscription*

Mardi 16, Montferrand-le-Château (salle chenassard), Buzz en son !

Mardi 30, Osselle-Routelle (mairie Routelle), baby yoga avec Sabine

La matinée des assmats

Assistantes maternelles, nous vous proposons une nouvelle « matinée des assmats » ! Venez partager entre collègues et avec une intervenante, pendant que nous proposerons un moment de jeu aux enfants que vous accueillez.

Rendez-vous le lundi 25 mars dès 9h00 à Boussières

(merci d'arriver au plus tard à 9h15)

Avec Laure Faget, consultante, médiatrice et formatrice

Thématique : « Communication entre parent et assistante maternelle, la relation employeur/salarié. »

- sur inscription auprès du Relais Petite Enfance -

Soirée conviviale : Art Floral

Assistantes maternelles, venez passer un moment convivial et créatif autour de composition en art floral !

Rendez-vous le lundi 18 mars 2024

À 20h00 à Avanne (mairie)

Au programme : avec « Les jardins de mimi », confection d'une table printanière sur le thème de pâques. Vous pourrez aussi prendre toutes les bonnes astuces, pour réitérer l'expérience, au fil des saisons !

- sur inscription auprès du Relais Petite Enfance -

Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage du Relais Petite Enfance se tiendra le **lundi 8 avril, à 18h à la mairie d'Avanne-Aveney.**

Parents et assistantes maternelles, vous êtes les bienvenus !

Si vous souhaitez y participer ou nous faire part de vos idées/remarques, n'hésitez pas à nous contacter avant le 4 avril 2024.



Ateliers en médiathèque

Des lectures et des comptines, suivi d'un atelier créatif pour les tout-petits !

Les « P'tites histoires » le **vendredi 29 mars, à 9h, à la médiathèque de Boussières.**

Les « Baby Comptines » le **jeudi 18 avril, à 9h30, à la médiathèque de Larnod.**

- sur inscription auprès du Relais Petite Enfance -



Convention Collective de la Branche du secteur du Particulier Employeur et de l'emploi à Domicile

Principales dispositions en matière de rémunération des assistants maternels employés par des particuliers employeurs
(source : Fiche 14 du guide des assistants maternels de la DREETS Bourgogne-Franche-Comté)

Élément de rémunération	Références juridiques	Règles applicables	Montant minimum en 2024
Salaires mensualisés (sauf accueil occasionnel de moins d'un mois)	Articles 52, 56-2 et 108 de la convention collective	Le salaire de base est mensualisé quel que soit le nombre de semaines travaillées dans l'année afin de permettre un lissage de la rémunération. Il est versé chaque mois à la date et dans les conditions prévues au contrat de travail.	Sans objet
Taux horaire brut par enfant	Articles L 423-19 et D 423-9 du CASF	0,281 x SMIC en vigueur.	0,281 x 11,65 € (taux en vigueur à compter du 1er janvier 2024) = 3,27 € brut / heures de travail
	Article 1 de l'annexe 5 et avenant n°7 du 16 octobre 2023, étendu	Taux horaire minimal conventionnel majoré en cas d'obtention du titre AM-GE.	Taux horaire minimal applicable : 3,45 € + 4% le cas échéant soit 3,59 €
Heures complémentaires	Article 110-2 de la convention collective	Heures effectuées au-delà de la base horaire contractuelle dans la limite de 45 heures par semaine.	Majoration éventuelle prévue au contrat de travail
Heures majorées	Articles 110-1 de la convention collective	Au-delà de 45 heures hebdomadaires d'accueil, majoration laissée à la négociation des parties.	Majoration prévue au contrat de travail (minimum 10 %)
Heures majorées en cas de difficultés particulières liées à l'enfant	Article 110-3 de la convention collective	Le taux de majoration applicable est déterminé en fonction de l'importance des difficultés suscitées par l'accueil de l'enfant.	Majoration du salaire prévue au contrat de travail
Travail le jour du repos hebdomadaire	Article 46 de la convention collective	Travail exceptionnel le jour du repos hebdomadaire si accord écrit de l'assistant maternel fixant les contreparties.	Majoration de 25 % du salaire du salaire ou repos rémunéré, majoré dans les mêmes proportions
Indemnité journalière d'entretien	Article 114-1 de la convention collective	Fixée par le contrat de travail par heure de travail avec un minimum de : 2,65 € quel que soit le nombre d'heures de travail effectif par jour de travail. 90 % du minimum garanti (MG) lorsque la durée de travail journalière est de 9 heures.	Au 1 ^{er} janvier 2024, le montant est de 3,74 € par enfant pour une journée de 9h d'accueil. Ce montant est proratisable en fonction du nombre d'heures d'accueil par jour. Il ne peut être inférieur à 2.65€. Simulateur sur "service-public.fr"
Indemnité de repas	Article 114-2 de la convention collective	Indemnité journalière contractuelle lorsque les repas sont fournis par l'assistant maternel.	Cf. contrat de travail
Indemnité liée à la conduite d'un véhicule	Article 113 de la Convention collective	Si l'assistant maternel accepte d'utiliser son véhicule personnel afin de transporter l'enfant accueilli.	Cf. contrat de travail

La rubrique des assmats

Pâte à modeler maison avec Ghislaine

Ingrédients :

- 1 tasse d'eau
- 1 tasse de farine
- 1/2 tasse de fécule de maïs
- 1/2 tasse de sel
- 2 c à soupe d'huile
- de la gouache (astuce de Ghislaine pour de belles couleurs !)



Recette :

Mettre le tout dans un saladier et bien mélanger.

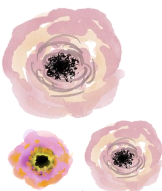
Faire chauffer dans une casserole en remuant, jusqu'à l'obtention d'une pâte qui ne colle plus aux parois.

Réserver et diviser la pâte en fonction du nombre de couleurs souhaitées.

Incorporer la gouache (quantité selon la pigmentation voulue) en malaxant bien la pâte.

Laisser refroidir et ce sera prêt pour les enfants !

Penser à bien les conserver dans des boîtes hermétiques.



Arc-en-ciel chez Éléna

Un joli moment avec les enfants avec cette proposition en motricité fine et appréhension de l'espace.

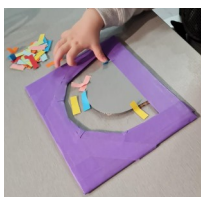
1. En amont, préparation du support par l'adulte ou par les plus grands accueillis le mercredi !

Découper une forme d'arc-en-ciel à l'intérieur d'un morceau de carton ou papier épais. Vous pouvez le recouvrir de papier ou le peindre pour le décorer. Mettre du scotch en arrière-plan. Préparer des petites bandes de papier coloré pour la suite.

2. Motricité fine adapté pour les plus petits :

Les enfants peuvent déposer les petits papiers de couleur, à leur façon, dans l'arc-en-ciel !

Une activité de motricité fine en deux étapes, pour les petits et les grands accueillis !



A découvrir sur le secteur

Ludothèque La Toupie



Deux fois par mois, la Ludothèque La Toupie vient à votre rencontre sur la commune de **Montferrand-Le-Château** (salle de motricité, nouvelle école de la gare)

mars : mercredi 13, de 9h à 12h
vendredi 22, de 16h30 à 18h

avril : mercredi 10, de 9h à 12h

www.ludothequesdoubts.famillesrurales.org

Les p'tites z'oreilles

Des p'tites histoires, des p'tites chansons, des p'tites comptines pour passer un moment tout doux avec les bouts d'choux !



Les mercredis 13 mars et 10 avril à 10h30 à la médiathèque de Saint Vit

De 0 à 3 ans, entrée gratuite sur réservation par téléphone au 03 81 87 00 99 ou par mail à mediatheque@saintvit.fr.

Le Café Langue des Signes



Cinq assistantes maternelles ayant suivi la formation de la Langue des Signes, proposent de vous initier en toute convivialité, sous forme de jeux et comptines, à la Langue des Signes Françaises (pour tout public).

Rendez-vous le 2 mars et le 13 avril de 14h à 16h à Saint Vit (brasserie Resto'ns Happy du Super U)

Renseignements : 06 22 89 60 79 86 ou sur [facebook](https://www.facebook.com/)



Zone de couverture du Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs :

Avanne-Aveney, Beure, Boussières, Busy, Byans-sur-Doubs, Grandfontaine, Larnod, Montferrand-le-Château, Osselle-Routelle, Pugey, Rancenay, Roset-Fluans, Saint-Vit, Thoraise, Torpes, Velesmes-Essart, Villars-Saint-Georges, Vorges-Les-Pins.

Site web : https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Page Facebook : « Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs »

